

1. *Débitrice:* **Bugnard Meubles SA en liquidation**,
Place du Parc 6, 1636 **Broc**
2. *Remarques:* L'exploitation d'une entreprise de fabrication et le commerce d'ameublement, d'agencement et de tapisserie et d'une manière générale toute activité en relation avec les branches se rapportant à l'architecture d'intérieur et la décoration.
Délai pour intenter action en opposition devant le Président du Tribunal de la Gruyère, à Bulle: vingt jours dès la publication, sinon l'état de collocation sera considéré comme accepté.
L'inventaire est également déposé (art. 32 OAOF).
Les créanciers peuvent dans le même délai demander la cession des droits de la masse (art. 260 LP) au sujet des revendications admises par l'administration (art. 47/49 OAOF). A ce défaut, les décisions de celle-ci deviendront exécutoires.

Office cantonal des faillites Fribourg
1701 Fribourg

(00498432)